

**FOURNITURE ET LIVRAISON DE CHAUSSURES DE SPORT  
DESTINEES AUX AGENTS DE LA VILLE**

**AVIS DE MARCHÉ**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Mairie d'Aix en Provence

**Correspondant :** M. Chazeau Maurice, Hôtel de ville, 13616 Aix-en-provence cedex, tél. : 04 88 71 83 08, courriel : [Marchespublics@mairie-aixenprovence.fr](mailto:Marchespublics@mairie-aixenprovence.fr), adresse internet : <http://www.aixenprovence.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché :** Fourniture et livraison de chaussures de sport destinées aux agents de la ville

**Type de marché de fournitures :** Achat

**Lieu d'exécution et de livraison :** Aix en provence, 13616 Aix en provence cedex 1

**Code NUTS :** FRL04

**L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur**

**Durée de l'accord-cadre :** 3 an(s)

- Valeur estimée (HT) : 99 000 euros (Euros)

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- Chaussures de running, chaussures de training et chaussures de randonnée
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Montant minimum annuel : 5 000 euro(s) HT  
Montant maximum annuel : 33 000 euro(s) HT
- Nombre de reconductions éventuelles : 2

**Prestations divisées en lots :** non

**Durée du marché ou délai d'exécution :** à compter du 01 janvier 2020 et jusqu'au 31 décembre 2020

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : le financement s'effectuera sur le budget de la ville, selon les règles de la comptabilité publique. Les sommes dues au(x) titulaire(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :** non

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Conditions de participation :**

• Critères de sélection des candidatures : Capacité économique et financière

Capacités techniques et professionnelles

• Situation juridique - références requises : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ou remplir le DC1)

• Capacité économique et financière - références requises : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (ou remplir le DC2)

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (ou remplir le DC2).

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat (ou remplir le DC2).

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat (ou remplir le DC2).

**Marché réservé :** Non

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

• Prix des prestations (40 %)

• Valeur technique (60 %)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 07 octobre 2019 à 12 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**

19CHAUSSPORT

**Renseignements complémentaires :** Des échantillons sont demandés (cf. règlement de la consultation)

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 03 septembre 2019

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** adresse internet :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2019\\_apLXFznO57](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_apLXFznO57)

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** adresse internet :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2019\\_apLXFznO57](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_apLXFznO57)

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :** adresse internet :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2019\\_apLXFznO57](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_apLXFznO57)

**Informations complémentaires :****Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :**

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2019\\_apLXFznO57](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_apLXFznO57). La ville d'Aix-en-

Provence attire l'attention du candidat sur le fait qu'il est de sa responsabilité de déclarer des coordonnées valides. L'adresse e-mail indiquée pour le téléchargement sera la seule adresse utilisée pour informer le candidat des éventuelles modifications et transmettre les compléments d'information lors de la consultation. En l'absence de la saisie d'une adresse électronique opérante, l'opérateur économique ne pourra se prévaloir à l'encontre de la ville d'Aix-en-Provence d'un défaut d'information ou d'un défaut de formalité requise et des conséquences en résultant. Conditions de remise des plis : seule la transmission électronique est autorisée via le lien internet suivant :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2019\\_apLXFznO57](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_apLXFznO57).

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Marseille, 22, 24, rue de Breteuil, 13281 Marseille cedex 06, tél. : 04 91 13 48 13, courriel : [Grefte.ta-marseille@juradm.fr](mailto:Grefte.ta-marseille@juradm.fr), adresse internet : <http://marseille.tribunaladministratif.fr>

**Organe chargé des procédures de médiation :** Comité Consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRAL) Préfecture de la région Provence Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales,, Place Félix-Baret CS 80001, 13282 Marseille cedex 06, tél. : 04 91 15 63 74, courriel : [Catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr](mailto:Catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr), adresse internet : <http://paca.pref.gouv.fr>

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal Administratif de Marseille, 22-24, rue de Breteuil, 13281 Marseille cedex 06, tél. : 04 91 13 48 13, courriel : [Grefte.ta-marseille@juradm.fr](mailto:Grefte.ta-marseille@juradm.fr), adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>